

# LESQUIN OBJECTIF 06

Lesquin, le 9 juillet 2015

Mr le Maire de Lesquin  
Hôtel de ville  
39, rue Faidherbe  
59810 Lesquin

Sujet : Installation d'une nouvelle antenne  
De radiotéléphonie.

Monsieur le Maire,

Vous nous aviez fait part en janvier 2013 de l'intention de l'opérateur Orange d'installer une nouvelle antenne dans le secteur du cimetière, près de l'autoroute, et que vous n'y étiez pas favorable.

Ces jours derniers, nous avons pu constater la présence d'un panneau rue Voltaire avant le pont de l'autoroute, panneau qui informe ceux qui passent par là, de l'installation prochaine d'antennes sur un pylône de 30 mètres de haut, tous les accords officiels étant réunis (DP 059 343 15 B0027)

Nous sommes particulièrement surpris de ne pas avoir été avertis de l'imminence de cette installation. De plus, nous n'avons pas eu connaissance de réunion(s) de concertation entre la Municipalité, l'opérateur Orange et la population de Lesquin.

Certes vous n'avez pas de comptes à nous rendre. Toutefois, comme vous le savez, ce type d'installation doit faire l'objet d'un processus de concertation, que l'on trouve décrit à différents niveaux :

- Au niveau national, par la loi Abeille qui préconise une concertation
- Au niveau de la M.E.L. qui a établi une charte instituant une concertation avec la population à chaque nouvelle antenne pour toutes les communes de son périmètre. (Et vous étiez leader en la matière)
- Au niveau de la commune, où le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 21 mars 2012 acte une décision de ce Conseil (à l'unanimité) concernant la concertation avec la population lors d'une installation d'antenne.
- Au niveau de vos engagements pré-électorales où vous vous étiez engagé par écrit à mettre en place les processus de concertation en pareil cas.
- Et au niveau des bonnes relations qui s'étaient établies entre vous et le Collectif Lesquin Objectif 06, relations basées sur une certaine confiance mutuelle.

# LESQUIN OBJECTIF 06

Il est probable que la période estivale systématiquement choisie pour réaliser des installations de radiotéléphonie ne soit pas la plus propice pour nous rencontrer et en discuter.

Il est également probable qu'il soit trop tard pour parler de concertation.

Le Collectif vous sollicite donc pour organiser une réunion de concertation (ou au moins d'information) avec la population dès que possible.

Vous savez que notre objectif est la protection de la population par rapport à l'exposition aux ondes électromagnétiques, et non de combattre la téléphonie mobile.

Une réunion avec la population permettrait de faire le point sur les mesures de protection envisagées (ou non) par l'opérateur, et de voir ensemble, de manière créative, ce qu'il serait possible de faire pour aller au-delà de la réglementation (qui est particulièrement laxiste) et de faire de Lesquin une commune leader en matière de protection des habitants et des salariés travaillant sur la commune vis-à-vis des ondes électromagnétiques.

Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous porterez à ce courrier, et vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Les Référents du Collectif « Lesquin Objectif 0.6 »